



AUJOURD'HUI

URGENCES

Médecin de garde : tél. 15.
Pharmacie de garde : tél. 32.37
(0,34 € la minute).

SÉCURITÉ

Pompiers : tél. 18.
Police, gendarmerie : tél. 17.
Sauvetage en mer :
tél. 02.98.89.31.31.

SERVICES

Services de l'eau :
tél. 02.98.27.06.16.

LOISIRS

Piscine Nautil'Ys : de 15 h à 17 h.

LE TÉLÉGRAMME

Correspondance locale : Jacky

Campana, tél. 02.98.27.60.25 ou
06.98.49.11.98 ; courriel :
jackyjeanguycampana@orange.fr
Pour Morgat, Boris Sykula,
tél. 06.63.21.65.42 ; courriel :
boris.sykula@wanadoo.fr
N° des lecteurs :
tél. 09.69.36.05.29 (prix d'un
appel local).
Dépôt des communiqués : M. et
Mme Loget, bureau de tabac, rue
de Poulpatré, à Crozon ;
tél. 02.98.27.19.42.
Petites annonces des particu-
liers :
tél. 0.800.879.925 (appel gratuit
depuis un fixe).
Avis d'obsèques :
tél. 0.810.811.046 (coût d'un
appel local), fax. 0.820.200.538.

À SAVOIR

Alcooliques

anonymes.
Aujourd'hui, réunion ouverte à tous
à 20 h 30, à la Maison paroissiale,
rue Chanoine-Grall. Contact au
06.81.54.66.33.

Visites guidées. L'office de tourisme
de Crozon organise des visites gui-
dées de Morgat et du sémaphore de
la Chèvre, le jeudi matin. Inscription
avant ce soir, à 18 h, à l'office.
Tarif : 5 €, réduit 2,50 €, gratuit
pour les moins de 6 ans. Contact au
02.98.27.07.92.

Associations

patriotiques.
Aujourd'hui, de 10 h à 12 h, perma-
nence à la Maison du temps libre
(renseignements, adhésions...).

Accidentés de la vie. La section Cro-
zon-Châteaulin organise une perma-
nence aujourd'hui, avec Patrice
Bruisson, conseiller juridique, de
9 h 30 à 10 h 30, à la Maison du

temps libre.

Football. Aujourd'hui et vendredi,
entraînement au stade municipal à
19 h pour les seniors et les U17.

**Agenda des loisirs : annoncez vos
festivités avec Le Télégramme.**
Pour annoncer vos festivités,
concerts, loisirs, événements, ran-
données, vide-greniers, fêtes loca-
les, activités, etc., connectez-vous
sur le site Internet www.letelegramme.fr
et cliquez sur « Annoncez
votre événement ».

Vous accéderez alors à un formulai-
re. Dès votre envoi, votre animation
sera automatiquement diffusée sur
notre site Internet. Cette annonce
parviendra également à votre corres-
pondant local qui pourra la diffuser
dans les colonnes du journal.
De plus, d'un simple clic, vous pour-
rez imprimer gratuitement un pros-
pectus de votre annonce.

CINÉMA

SIN CITY : J'AI TUÉ POUR ELLE



Action de Frank Miller, Robert Rodri-
guez (1 h 42 ; interdit aux moins de
12 ans).

● Crozon. Au Rex, lundi à 20 h 45 ;
en 3D : aujourd'hui à 20 h 45.

SEX TAPE

Comédie de Jake Kasdan (1 h 35).

● Camaret-sur-Mer. Au Cinéma
Rocamadour, vendredi à 20 h 45 ;
dimanche à 17 h.

HIPPOCRATE



Comédie dramatique de Thomas Lili-
ti (1 h 42).

● Crozon. Au Rex, mardi à 20 h 45 ;
en 3D : vendredi et samedi à
20 h 45 ; dimanche à 17 h.

EXPENDABLES 3

Action de Patrick Hughes (II)

(2 h 07).

● Camaret-sur-Mer. Au Cinéma
Rocamadour, samedi et mardi à
20 h 45.

LES COMBATTANTS

Comédie de Thomas Cailley
(1 h 38).

● Crozon. Au Rex, en 3D : demain et
dimanche à 20 h 45.

SILS MARIA

Drame d'Olivier Assayas (2 h 04).

● Camaret-sur-Mer. Au Cinéma
Rocamadour, en VO : aujourd'hui
et lundi à 20 h 45 ; mardi à 15 h.

BOYHOOD



Drame de Richard Linklater
(2 h 45).

● Camaret-sur-Mer. Au Cinéma
Rocamadour, en VO : demain et
dimanche à 20 h 45.

▼ Pratique

CROZON

Le Rex, 41, rue de la Chalotais,
tél. 02.98.99.00.21.

CAMARET-SUR-MER

Cinéma Rocamadour, 4 bis, rue du Roz,
tél. 02.98.27.88.06.

Espace remarquable. La réserve naturelle inaugurée

Loïc L'Haridon

Grand raout hier à
Camaret où l'on
inaugurait la nouvelle
réserve naturelle de la
Presqu'île. Labellisé
espace remarquable par la
Région, cet outil de
gestion va permettre de
sauvegarder et de mettre
en valeur le minéral et le
vivant. Certaines voix
assurent qu'on aurait pu
le faire avant.

Sur la plage de Veryac'h, les 70 invités
à l'inauguration de la réserve ont eu,
par petit groupe, une leçon de
géologie. On voit ici la déformation de
la chaîne Hercynienne qui n'est plus
toute jeune : 350 millions d'années.



Hier matin, c'était la foule des
grands jours à Camaret. Le village
vacances Apas était bondé comme
en plein été. Élus, scientifiques, asso-
ciatifs... tout le monde avait répon-
du à l'appel de la Région pour inau-
gurer officiellement la réserve natu-
relle de la presqu'île de Crozon.
Labellisée Espace remarquable de
Bretagne par la Région, c'est la 8^e
du genre à voir le jour. Ce qui la dis-
tingue des autres, c'est son éclatement
en 27 sites remarquables. Ils sont
répartis sur toutes les communes de
la Presqu'île : onze à Crozon, cinq à
Camaret, trois à Landévennec et
deux sur chacune des autres commu-
nes. Ces sites s'évaluent sur 158 ha,
dont 29 terrestres, qui appartiennent
à 60 propriétaires privés et huit
publics qui, tous, étaient « embal-
lés », nous a-t-on assurés. Les 128 ha
marins n'empiètent pas sur le périm-
ètre du parc marin, ce qui n'exclut
en rien la collaboration entre la
réserve et le parc. Et même « les »
parcs car le parc d'Armorique est

également partie prenante.

« Les enjeux de cette réserve naturel-
le sont multiples. Ils visent d'abord
à conserver l'exceptionnel patrimoine
géologique et la précieuse biodiver-
sité de la Presqu'île. Mais aussi à
favoriser les connaissances scientifi-
ques et à les vulgariser auprès du
public », énumère Thierry Burlot, le
vice-président de la Région, chargé
de l'environnement. « C'est aussi un
vecteur de tourisme durable », com-
plète Daniel Moysan.

Une (trop ?) longue gestation

La communauté de communes est
gestionnaire de la réserve. Et Sophie
Coat, la conservatrice recrutée en
avril dernier par la comcom, en assu-
re l'animation (lire en page 11). Le
dispositif est complété par un
conseil consultatif de gestion, véritable
« parlement » de la réserve, et
par un conseil scientifique, chargé
d'apporter son éclairage. Porté donc
sur les fonts baptismaux, le projet
ne date pourtant pas d'aujourd'hui.

« Je porte ce dossier depuis 15
ans », revendique le géologue Max
Jonin. Le président de la Société géo-
logique et minéralogique de Bre-
tagne, ancien universitaire de l'UBO,
est le fondateur du réseau des réserves
naturelles de France. Mais nul
n'est prophète en son pays. S'il a
été salué lors de toutes les interven-
tions des élus, le géologue regrette
néanmoins que l'on n'ait pas rendu
hommage à Jean-Yves Cozan, ancien
président du Parc d'Armorique, et à
Jean Cornec, ancien président de la
comcom. « Ils avaient, en leur
temps, donné une existence au dos-
sier, lequel, pourtant finalisé, a mis
plus de sept ans à sortir des tiroirs ;
on a perdu beaucoup de temps et en
plus certains pieds de falaises ne ren-
trent pas dans le périmètre de pro-
tection ». Max Jonin se dit tout de
même satisfait que le patrimoine
géologique soit enfin à l'abri des
« pilliers de cailloux » et des aména-
geurs qui seraient tentés d'avoir « la
main lourde ».

Conseil communautaire. L'atout touristique

Parmi les nombreux dossiers présen-
tés lundi soir au conseil communau-
taire, figurait l'approbation d'une
convention constitutive du Groupe-
ment d'intérêt public (Gip) Brest Ter-
res Océanes. En effet, le pôle métro-
politain du Pays de Brest et ses com-
munautés membres, dont la CCPC,
travaillent depuis plus de trois ans,
avec les offices de tourisme, les
pays touristiques et la CCI afin de
fédérer les acteurs publics et privés
autour du développement de l'activi-
té touristique.

Voté à l'unanimité, ce dossier a été
l'objet d'un débat permettant
d'avancer sur un futur office de tou-
risme presqu'ilien avec les sept com-
munes de ce Bout du Monde. Pour
mémoire, l'office de tourisme de
Crozon est passé sous le statut d'E-
pic (Établissement public à vocation
industrielle et commerciale), qui
offre plus d'avantages, dès 2012
avec l'ambition de donner une
dimension intercommunale au tou-
risme. Mais toutes les communes
n'avaient pas adhéré, Camaret et

Lanvéoc faisant de la résistance.
Depuis, les lignes ont bougé.

« Un atout non négligeable »

Louis Ramoné, maire de Lanvéoc, a
soutenu l'initiative lors du conseil.
« Il y a une cohérence territoriale,
l'intérêt d'adhérer dans cette struc-
ture économique et touristique avec
la mise en valeur de la Presqu'île.
C'est un atout non négligeable »,
a-t-il souligné.

François Sénéchal, maire de Cama-
ret et premier vice-président de la
comcom, en charge entre autres du
tourisme, a ajouté : « J'ai demandé
deux ans pour permettre, dans un
premier temps, la fusion des offices
de Camaret, Lanvéoc et Roscanvel
pour ensuite intégrer le pôle
presqu'ilien des offices de tourisme
de Crozon ».

42.376 €

Jean-Marie Beroldy, élu dans l'oppo-
sition crozonnaise, ne souhaite pas
isoler la Presqu'île, mais regrette
qu'avant d'aller plus loin, pour fort

cher (42.376 €), la comcom n'ait pas
réussi à fédérer ses forces puisque
deux communes sur sept n'ont pas
encore adhéré à l'Epic. D'autre part,
il pense qu'il faudrait d'abord opti-
miser les atouts locaux. « Nous ne
disposons d'aucun port sur la rade
permettant l'escale des bateaux de
plaisance de Brest qui représentent
une manne pour la restauration et
les commerces locaux. Le port de
Morgat est ensablé, les plages ne
disposent pas de douche ni de sani-
taires et sont entretenues par des
bénévoles », a-t-il tenu à préciser.
Lors de la séance, le dossier de pro-
jet du Plu de Crozon a reçu la majori-
té des suffrages. M. Beroldy a voté
contre, tout comme il l'avait fait
lors du conseil municipal. Dix ans de
travail, de très nombreuses réu-
nions avec l'évolution, chaque
année, de textes (11 lois nouvelles,
les lois du Grenelle, Natura 2000...)
Le Plu de Crozon est pour Roger
Lars, maire de Landévennec, et
référént de la CCPC pour le Scot, un
document de qualité.